

## **Section 7**

# **Région de Marrakech-Tensift-Al haouz**

## **Section 7- Région de Marrakech-Tensift-Al haouz**

### **Introduction**

La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz est située dans le centre du pays à l'ouest, elle est divisée en quatre provinces: Essaouira, El Kelâa des Sraghna, Al Haouz, Chichaoua et trois préfectures: Marrakech-Ménara, Marrakech-Médina et Sidi Youssef Ben Ali. Elle compte 16 cercles et 216 communes dont 18 municipalités.

Son milieu rural qui renferme 14 % de la population rurale du royaume compte 4700 douars (selon le dernier recensement).

La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz s'étend sur une superficie de 31.160 km<sup>2</sup> soit l'équivalent de 4,4% du territoire national.

Son relief est caractérisé par une grande diversité, on y trouve:

- Des plaines et plateaux intérieurs (Haouz, Bahira...) qui renferment de bonnes terres agricoles;
- D'anciens massifs : Rhamna et Jbilet;
- Des plateaux littoraux : dépression d'Essaouira...;
- Les hautes montagnes de l'Atlas.

L'altitude enregistre également une grande variabilité, 65% du territoire ne dépasse guère 600 m d'altitude, le plat représente environ 40%.

Le relief accidenté couvre presque le quart de la superficie totale.

Le climat est aride ou semi-aride en général et humide dans l'Atlas (de 1500 m à 2000 m d'altitude) et le littoral.

La pluviométrie y est très variable: 50% du territoire n'enregistre que des niveaux inférieurs à 300 mm par an et presque 30% a une pluviométrie comprise entre 300 et 400 mm par an .

La température est très variable: 80% du territoire régional présente une température moyenne d'environ 18°.

En ce qui concerne les ressources en eau, la région dispose d'eau superficielle et souterraine assez importante: en effet, on note l'existence d'un grand bassin versant: le Tensift, formé de plusieurs sous bassins. Le volume de l'eau y est évalué à 24 m<sup>3</sup>/s. En plus de ce bassin on a :

- Le bassin versant Oum Rabiaa situé dans la partie orientale de la région qui comprend l'Oued Tensift (11,7m<sup>3</sup>/s) et l'Oued Lakhdar (16,1 m<sup>3</sup>/s);

- Le bassin Oued Loksab à Essaouira dont le débit reste très faible.

La population de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz s'élevait respectivement d'après les trois derniers recensements à un million huit cent mille habitants en 1971, deux millions deux cent quarante mille en 1982 et deux millions sept cent vingt quatre mille en 1994. En 1997, elle est estimée à deux millions huit cents mille habitants et atteindra trois millions cent mille habitants en 2003.

Le taux d'accroissement annuel moyen enregistré au niveau de la région, durant la période 1982-1994 s'élève à 1,65% contre 2,06% au niveau national. Cet accroissement est respectivement de 2,8% et 1,07% en milieu urbain et rural.

Le taux d'urbanisation se situe au niveau de 34,9% en

1994 contre 30,3% en 1982. La densité moyenne s'élève à 87 habitants au km<sup>2</sup> avec une répartition très inégale d'une province à l'autre: de 29.600 habitants au km<sup>2</sup> dans la préfecture de Marrakech-Médina à 53 habitants au km<sup>2</sup> dans la province de Chichaoua, et de plus de 150 habitants au km<sup>2</sup> dans les périmètres irrigués à moins de 20 habitants au km<sup>2</sup> dans les zones bours et au piémont aux populations regroupées en douars de petite taille.

La population de la région dans son ensemble est relativement jeune: 38% ont moins de 15 ans. La population en âge d'activité représente 54,2%, ce qui indique qu'une personne sur deux est potentiellement active. La population du 3<sup>ème</sup> âge ne dépasse pas 8%.

Le taux d'activité s'élève dans la région à 33,5%. La répartition de la population active (1.182.155 actifs en 1994) par grands secteurs donne 53,8 % au primaire, 17,5 % au secondaire et 27,4 % pour les services.

Le taux de chômage s'établissait à 11,2 % dans la région en 1994 (18,9 % en milieu urbain contre 6,5 % seulement en milieu rural).

## **1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE**

### **1-1- L'infrastructure sociale**

La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz est l'une des régions qui souffrent encore de l'analphabétisme d'une grande frange de leur population. Ce phénomène touche surtout le milieu rural et en particulier les femmes rurales. En 1994, le taux d'analphabétisme était de 67,1 % contre 55 % pour l'ensemble du Maroc. En milieu rural, ce taux était de 82 % (contre 75 % pour le rural national), 93 % des femmes rurales de la région

étaient analphabètes.

Des progrès louables ont été toutefois enregistrés ces dernières années, surtout en milieu rural, pour scolariser les filles et améliorer le taux de rétention (premier programme des priorités sociales BAJ 1, par exemple).

### **1-1-1-L'enseignement et la formation professionnelle**

La région dispose d'une infrastructure d'enseignement qui englobe les différents niveaux : 8.400 salles pour le fondamental public 1<sup>er</sup> cycle, 1.650 salles pour le fondamental public 2<sup>ème</sup> cycle , 960 salles pour le secondaire public et 6 facultés de l'enseignement supérieur. L'effectif global scolarisé au niveau de la région est de l'ordre de 377.000 durant l'année 1997-1998.

Le nombre de salles de classe (fondamental) pour 1.000 enfants âgés de 7 à 12 ans s'élève à 19,6 contre 18,1 à l'échelle nationale.

Le taux de scolarisation ne dépassait pas 47,4 % en 1994, taux le plus bas parmi les 16 régions du royaume. Ce taux connaît d'ailleurs des différences sensibles selon le milieu et le sexe (84,3 % pour les garçons urbains contre 17,8% seulement pour les filles rurales).

L'université Cadi Ayad de Marrakech est la première du royaume par le nombre d'étudiants. Le nombre d'étudiants dans les six facultés de la région (cinq relevant de l'université Cadi Ayad de Marrakech et la faculté Allogha relevant de l'université Quaraouiyine de Fès) a atteint 34500 durant l'année universitaire 1997-98, dont 150 étudiants à la faculté de médecine et de pharmacie créée récemment.

En ce qui concerne la formation professionnelle, un effectif de 5.194 a bénéficié en 1997 de cet enseignement. Le

taux de formation professionnelle industrielle est de 19,2%.

### **1-1-2- La santé**

La région de Marrakech est dotée d'importantes infrastructures sanitaires constituées de 12 hôpitaux, 47 dispensaires et 164 centres de santé dont un hôpital, 120 centre de santé et 47 dispensaires en milieu rural.

Ces formations ont une capacité de 2.536 lits soit 1 lit pour 1.120 habitants et sont encadrées par 275 médecins publics, alors que 340 médecins exercent dans le secteur privé, soit une moyenne d'un médecin pour 4.600 habitants contre un médecin pour 2.750 habitants au niveau national.

Le personnel paramédical régional (infirmiers) est de 947 dans le secteur public et 29 dans le privé, soit un infirmier pour 2.900 habitants contre un infirmier pour 2.500 habitants au niveau de l'ensemble du royaume.

### **1-1-3- Les infrastructures sportives et culturelles**

La région souffre de carences importantes en matière d'infrastructures sportives, récréatives et culturelles. Hormis la ville de Marrakech et quelques municipalités qui disposent de terrains de sports et d'installations sportives (piscines, salle couverte et quelques équipements culturels), le reste de la région est sous-équipé.

La région compte ainsi 40 terrains équipés, 5 piscines (dont 4 dans la ville de Marrakech), 18 maisons de jeunes, 19 jardins d'enfants et 20 foyers féminins relevant du Ministère de la Jeunesse et Sports en plus d'un centre d'accueil à Marrakech d'une capacité de 90 lits.

Le même constat concerne le secteur de la culture. Le

théâtre de Marrakech en chantier depuis des années n'est pas encore achevé et les installations existantes sont très insuffisantes même à Marrakech et Essaouira.

## **1-2- Les potentialités économiques**

L'économie de la région repose principalement sur l'agriculture et l'élevage, le tourisme, l'industrie de transformation, l'artisanat et dans une moindre mesure sur la pêche.

### **1-2-1- L'agriculture**

L'agriculture représente le secteur clef de l'économie régionale. Elle occupe plus de 50% de la population active. La superficie agricole utile (SAU) s'étend sur environ un million et demi d'hectares dont plus de 60% sont généralement réservés à la céréaliculture . Elle représente plus de 25% de la SAU totale du pays.

La production céréalière représente 12,5% de la production nationale. La région produit également des fruits et légumes et est la première en la production de l'olivier qui s'étend sur une superficie de plus de 126 mille hectares. Grâce à la politique des barrages, aux équipements hydro-agricoles et à la petite et moyenne hydraulique, les superficies irriguées représentent quelques 20% de la superficie agricole utile.

Sur le plan de l'élevage, la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz contribue significativement au développement et à la multiplication du bétail: 13,7% du cheptel des bovins nationaux, 13,3 % des ovins et 14,9 % des caprins en 1997.

La présence du relief accidenté dans la région, essentiellement dans les provinces d'Al Haouz et d'Essaouira,

explique l'importance des forêts naturelles qui couvrent environ 492.000 ha, soit 5% de la superficie forestière nationale.

Les espèces du chêne vert, l'arganier et le thuya totalisent une superficie représentant 97 % de la superficie forestière régionale.

### **1-2-2- L'industrie**

L'industrie connaît un essor assez important dans la région. Elle est constituée essentiellement de L'agro-industrie et de la chimie et de parachimie.

Les principaux indicateurs permettant de dégager l'importance du secteur industriel au niveau de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz peuvent se résumer comme suit:

-Le nombre des établissements industriels (employant 10 employés ou plus ou réalisant un chiffre d'affaires annuel d'au moins 100 mille dirhams) de la région s'élève en 1996 à 324 soit 5,2 % du total des établissements industriels du Royaume;

-L'effectif permanent employé par ces établissements atteint 16.470 personnes, soit 4,4% de l'ensemble de l'effectif des salariés de l'industrie au niveau national;

-La production réalisée a été de 5,22 milliards de dirhams, en 1996 , soit 3,9% de la production industrielle du pays;

-Le montant des exportations effectué par ces établissements industriels se chiffre à 1.476 milliards de dirhams, soit 4,3% de l'ensemble des exportations industrielles.

La ville de Marrakech constitue le principal pôle industriel de la région. Elle participe à plus de 80% dans la création d'emploi et à 70% dans la production.

Le nombre des établissements industriels s'est accru selon un taux global de 14,5% entre 1994 et 1996 et que la production industrielle a enregistré un taux de croissance global de 27%

durant cette période.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que le secteur industriel dans la région connaîtra un développement soutenu grâce, surtout, à la création et l'équipement de zones industrielles à Harbil près de Marrakech et à Chichaoua. Ces zones diminueront la pression sur celles qui existent déjà (zone industrielle de Sidi Ghanem à Marrakech sur plus de 400 ha et celle de la ville d'El Kelâa des Sraghna qui s'étend sur 41 ha).

Le tissu industriel de la région, outre l'industrie de transformation, comprend une cimenterie d'une capacité de production annuelle de 450 mille tonnes et qui a produit 774 mille tonnes de ciment et 585 mille tonnes de clinker en 1997.

### **1-2-3- Le tourisme**

Le tourisme est le second secteur important dans la région. La capacité d'hébergement régionale représente 17,5 % du total national en 1997, tandis que le nombre de nuitées touristiques a atteint 23,3 %.

Ce secteur a connu ces dernières années une progression notable. On assiste à un développement rapide de l'infrastructure hôtelière, particulièrement dans la ville de Marrakech. La capacité d'accueil a connu une évolution importante pour se situer actuellement à 21.484 lits, tandis que le nombre de visiteurs s'est élevé à près de 940 mille touristes pour un total de 3 millions 161 mille nuitées, soit une durée moyenne de séjour de 3,4 par jours.

### **1-2-4- Les mines**

La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz renferme une richesse minière importante et diversifiée. Les phosphates sont de loin le principal minerais. Ses réserves sont estimées à 48 milliards de m<sup>3</sup> localisées dans la province d'El Kélâa des

Sraghna et d'Essaouira. la production réalisée a été, en 1997, 3264 mille tonnes, soit 14% de l'ensemble de la production nationale.

En ce qui concerne les autres minerais, la région produit 27,7 % du plomb, 97,5 % du zinc, 71,3 % du cuivre et 21 % de la barytine produits au niveau national.

#### **1-2-5- L'artisanat**

Ce secteur, très important dans la région (surtout dans les villes de Marrakech et d'Essaouira) est encore très mal connu en raison d'absence de statistiques et d'études fiables. Il est créateur et promoteur d'emplois puisqu'il emploie une main d'œuvre importante et permet la rentrée de devises. Il contribue en outre au développement d'autres secteurs (tourisme, agriculture et élevage, commerce etc...).

La région a contribué en 1997 à hauteur de 23% aux exportations artisanales nationales soit près de 137 millions de dirhams.

#### **1-2-6- La pêche maritime**

La pêche constitue l'un des axes de développement de la province d'Essaouira. Elle procure de l'emploi à une part importante de la population active. Cependant le poisson débarqué dans ce port a connu une régression très importante à partir de 1995 à cause de l'exploitation intensive et excessive. La quantité débarquée est passée de 14.651 tonnes en 1994 à 2.168 tonnes en 1996. Une timide reprise s'est amorcée depuis 1997 avec un tonnage de 4.877. Ce tonnage représente à peine 1% de la production de la pêche nationale.

### **1-3- Les infrastructures**

#### **1-3-1- Les routes**

Le réseau routier de la région du Tensift s'étend sur une longueur de 5.026 km, dont 758 km de routes nationales, 768 km de routes régionales et 3500 km de routes provinciales. Soit dans l'ensemble 16 km de routes pour 100 km<sup>2</sup>. Ce niveau d'équipement n'est pas encore satisfaisant pour la région dont une partie du territoire est montagneuse et accidentée.

### **1-3-2- Les chemins de fer**

Deux axes ferroviaires desservent la région: l'axe Casablanca- Marrakech sur 129 km et l'axe reliant Benguerir à Safi sur une longueur de 42 km. Les principales gares de la région possèdent un équipement se prêtant à la manutention des marchandises.

Outre le transport de voyageurs qui a connu un développement important par l'introduction de trains rapides et confortables, le trafic de marchandises porte essentiellement sur les minerais (phosphates de Benguerir) les agrumes et les conserves au départ de Marrakech.

### **1-3-3- Les ports**

La région ne dispose pas de port de commerce, le port de pêche d'Essaouira, est doté d'un quai d'une longueur de 500 m environ. Le projet de construction d'un port de commerce au sud de Cap Sim est à l'étude.

### **1-3-4- Les aéroports**

La région est dotée de deux aéroports implantés à Marrakech et Essaouira. L'aéroport de Marrakech est le troisième aéroport international du royaume après ceux de Mohamed V à Casablanca et Al Massira d'Agadir. Il est doté de quatre pistes dont deux d'une longueur de 3100 mètres sur 45 de large et deux autres de 1200 sur 50 mètres.

Il a accueilli 10.237 avions (arrivées + départs) en 1997 totalisant 875.254 passagers, soit 16 % de l'ensemble des passagers à l'échelle nationale. Un autre aéroport a été construit à Essaouira en 1998, doté d'une piste de 1500 mètres de long sur 30 de large il permet l'atterrissage d'avions de type ATR. Son aérogare a une superficie de 900 m<sup>2</sup>.

### **1-3-5- Eau potable**

Selon le RGPH de 1994, 32% des ménages de la région disposaient de l'eau potable à l'intérieur de leur logement, alors que 12,6 % étaient dotés de puits ou de sources. Ceci montre que plus de 55 % des ménages ne disposaient pas d'eau potable chez eux. L'Etat à travers l'ONEP et le Ministère de l'Équipement (programme PAGER), a consenti d'énormes efforts ces dernières années pour améliorer cette situation.

La consommation moyenne par habitant pour les centres et villes desservis s'élève à 36 m<sup>3</sup>/an environ. Le nombre d'abonnés a atteint 43.510 en 1997.

### **1-3-6- L'électricité**

La région compte deux usines hydrauliques aux barrages de Moulay Youssef et de Lalla Takerkoust. La consommation d'électricité en 1997 dans la région a été de 512 millions de kwh, soit 5% de la consommation nationale. Le taux d'électrification était en 1994 de 33,5%: 81% en milieu urbain et 5,8% en milieu rural.

Beaucoup d'efforts sont déployés ces dernières années à travers un certain nombre de programmes (surtout le PERG), ce qui se répercute sur le taux d'électrification rurale. L'utilisation des énergies renouvelables (surtout l'énergie solaire), est en train de s'étendre à cause de leur faible coût et de l'ensoleillement de

la région.

### **1-3-7- Habitat et construction**

73% des ménages régionaux étaient propriétaires de leur logement en 1994 (50% dans les villes contre 88% dans les campagnes). Plus de 40% des ménages habitaient par contre dans des logements ne disposant au plus que de deux pièces.

L'armature urbaine de la région se compose de la métropole (Marrakech), qui compte plus de 750 mille habitants, de trois municipalités ayant un poids démographique de 47.000 à 57.000 habitants (Essaouira, El Kélâa des Sraghna et Benguérir) et enfin de 19 municipalités et centres de moins de 13.000 habitants. En 1997 le nombre d'autorisations de construire délivrées dans les municipalités de la région a atteint 2300 (5,8 % du total au niveau national) pour une surface bâtie de 274.000 m<sup>2</sup> et une valeur dépassant 890 millions de dirhams (6,4% de la valeur totale nationale). Ces autorisations concernaient 3.817 logements (soit 4,6 % du total national).

### **1-3-8- Poste et télécommunications**

En matière de poste, la région comptait 58 bureaux de recettes, 83 agences postales et 5 guichets annexes. La direction régionale d'Ittissalat Al Maghrib de Marrakech, gérait un parc téléphonique de 112.640 lignes soit 8,7 % du parc national.

## **2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL**

### **2-1- Les Potentialités et Les Principaux Axes de Développement**

La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz compte parmi

les zones agricoles les plus importantes du pays, bien pourvue en terres cultivables puisqu'elle dispose de 18% environ de celles du pays (surtout la plaine du Haouz). La chaîne du Haut Atlas l'alimente en ressources en eau tant superficielles que souterraines. Elle dispose en outre de pâturages étendus et très diversifiés encourageant l'élevage.

Les actions futures à entreprendre pour atteindre un développement équilibré du secteur peuvent s'articuler autour des points suivants:

- Développer l'irrigation et rationaliser le système de son exploitation;

- Délaisser progressivement la culture en bour dans les zones où la pluviométrie est relativement faible en faveur de l'amélioration de parcours (développement de l'élevage laitier);

- Tirer meilleur parti de la ressource précieuse que constitue la forêt. L'objectif doit être une augmentation acceptable de la production forestière.

Au niveau industriel, la région est caractérisée par la présence d'industries agroalimentaires liées à la diversité des productions agricoles. On peut retenir comme axes principaux de développement : l'agro-industrie en liaison étroite avec la diversité des cultures et l'amélioration des rendements dans les zones couvertes par la grande hydraulique, les secteurs de la chimie et la parachimie, la sous-traitance et la petite et moyenne entreprises.

La création de zones industrielles dans les municipalités et centres de la région et l'extension de celles existantes, la formation professionnelle d'effectifs importants et les

encouragements octroyés sont de nature à favoriser la réalisation future de ces perspectives.

Le secteur de l'artisanat doit être étudié, organisé et encouragé pour qu'il prenne la place qui est la sienne dans l'économie régionale, étant donné les potentialités humaines, techniques, de savoir-faire et matérielles dont il est pourvu.

L'habitat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire régional sont des secteurs prioritaires qui doivent contribuer à un développement régional harmonieux.

Bien que la majorité des citadins soient concentrés dans quatre villes : Marrakech, Essaouira, El Kélâa des Sraghna et Benguérir, l'espace régional connaît des problèmes d'aménagement urbain (existence de douars urbains surtout à Marrakech), et d'urbanisme dans les villes à tissu architectural ancien qui constitue une richesse nationale inestimable (Marrakech et Essaouira).

L'élaboration de plans d'aménagement pour toutes les municipalités et centres de la région est une condition sine-qua-non pour tout développement durable.

Au niveau du tourisme, la région reste incontestablement le pôle d'attraction touristique le plus important de la région et du pays, visitée annuellement par un nombre important de touristes nationaux et étrangers. En plus des villes historiques de Marrakech et d'Essaouira, il y a beaucoup de sites touristiques de grande valeur : la parc national du Toubkal, la vallée de l'Ourika, les zones de Ouirgane et de Moulay Brahim, la station de ski d'Oukaïmeden etc. L'exploitation et la promotion du tourisme de montagne permettra d'ouvrir de nouveaux horizons à ce secteur. Certaines mesures d'ordre qualitatif telles la

propreté, le respect des visiteurs et l'amélioration des diverses prestations et services qui leurs sont fournis, sont de nature à rehausser le niveau général du tourisme dans la région.

S'agissant du volet minier, la perspective serait l'augmentation et la diversification de la capacité productive régionale par le désenclavement des zones montagneuses lointaines.

Concernant l'infrastructure, condition préalable à toute action de développement, il y a lieu d'améliorer l'état et le niveau des infrastructures de base: routes, électrification, eau potable, etc. La réalisation du port de commerce de Cap Sim permettra une activité accrue de l'axe Marrakech- Chichaoua-Essaouira.

Dans le même ordre d'idées, il est nécessaire de faire aboutir les grands projets de connexion routière et ferroviaire:

- les autoroutes Marrakech- Casablanca et Marrakech-Agadir;
- le dédoublement des routes Marrakech-El Kélâa des Sraghna, Marrakech-Essaouira;
- la voie de contournement de Marrakech;
- et enfin le projet de la ligne ferroviaire Marrakech – Agadir – Laâyoune.

## **2-2- Les principales Contraintes qui entravent un développement harmonieux de la région**

\*Les problèmes environnementaux surtout la pollution résultant de l'assainissement (solide et liquide) des grandes villes (surtout Marrakech) et la pression toujours grandissante sur le patrimoine forestier régional (les forêts de l'argane, du

thuya et les forêts du Haut Atlas en général) ;

\*L'insuffisance de la protection des zones à haute valeur écologique (Haut Atlas) et l'exploitation insuffisante des richesses minières et énergétiques;

\*Une mauvaise répartition territoriale des activités économiques qui entraîne un exode rural vers les centres urbains et villes de la région et du reste du pays;

\*Une exploitation insuffisante des zones bour et des possibilités d'irrigation et une faible participation de la région dans les industries de transformation et leurs concentration à Marrakech;

\*La faible exploitation des potentialités touristiques hors la ville de Marrakech et son aire, constitue un frein au développement en plus de l'insuffisance des infrastructures routières en milieu rural en général et dans les parties montagneuses en particulier;

\*Un déficit sensible dans les équipements en eau potable et en électricité dans le milieu rural dans l'assainissement liquide et solide dans les centres urbains régionaux;

\*Un taux élevé d'analphabétisme surtout chez les filles et les femmes rurales accompagné d'un faible taux de scolarisation des filles rurales avec en plus, une concentration des établissements de la formation professionnelle dans les grandes villes handicapant leur accès aux ruraux;

\*Faiblesse des possibilités d'assistance sanitaire de base en milieu rural et forte concentration de l'infrastructure hospitalière à Marrakech rendant son accès difficile aux populations éloignées;

\*Faiblesse des infrastructures sportives, récréatives et culturelles surtout dans les campagnes;

\*Le secteur de l'habitat connaît un certain nombre de problèmes :

- Faible taux d'équipement des logements ruraux (eau, électricité);
- Prolifération de l'habitat insalubre dans certaines villes (douars urbains de Marrakech) ;
- Dégradation du tissu architectural de l'ancienne médina de Marrakech;
- Création de nouveaux quartiers sans valeur architecturale.

### **3-PROGRAMME D'ACTION**

La concrétisation des actions de développement des différentes Collectivités Locales de la Région Marrakech Tensift Al Haouz, se traduit par l'ensemble des programmes d'investissement, présenté par chacune des Collectivités de la Région, pour la période du plan quinquennal 1999-2000/2003-2004.

Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des Collectivités Locales de la Région pour la période du plan s'élèvent à 2.830.798.865 Dh (Noyau dur), alors que les besoins en matière d'équipement sont évalués à 6.218.031.892 Dh.

**Tableau 1: répartition des investissements et du nombre de projets par qualité du programme**

<b>Type de projet</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant (en dh)</b>	<b>%</b>
En cours	433	325.215.684	5,23%
Enveloppe minimale	2.298	2.505.583.181	40,30%
Banque de Projets	1.381	3.387.233.027	54,47%

<b>Total</b>	<b>4.112</b>	<b>6.218.031.892</b>	<b>100%</b>
--------------	--------------	----------------------	-------------

### **3-1- Analyse du noyau dur du Plan**

#### **3-1-1- Analyse des projets en cours**

Il s'agit de projet qui ont été initiés par les Collectivités Locales avant l'exercice 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au courant de la période du Plan.

En principe, ces projets devront constituer une complémentarité avec ceux de l'enveloppe minimale pour constituer le noyau du plan quinquennal.

Le nombre des projets en cours est de 433 correspondant à une enveloppe budgétaire de 325.215.684 Dh, ce qui représente 11,5% du noyau dur du plan.

**Tableau 2: répartition des projets d'investissements qui sont en cours.**

<b>Secteurs</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Equipements sociaux	24.385.945	7,50
Equipements éducatifs et de formation	5.415.351	1,67
Distribution eau	86.762.706	26,68
Distribution électricité	93.969.578	28,89
Assainissement solide	8.593.000	2,64
Assainissement liquide	2.942.000	0,90
Transport Urbain	380.000	0,12
Equipements spécialisés	27.857.894	8,57
Vicinalité et routes secondaires	9.908.184	3,05
Aménagements communaux	20.335.199	6,25
Voirie et éclairage public	21.052.531	6,47

Bâtiments administratifs	23.613.596	7,26
<b>Soit au Total</b>	<b>325.215.684</b>	<b>100</b>

La répartition sectorielle des projets en cours décèle la prédominance des secteurs de l'infrastructures de base, avec plus de 60% des investissements en cours de réalisation, à savoir la distribution de l'électricité, la distribution d'eau ainsi que les différents équipements spécialisés, avec respectivement 29%; 26,27% et 9% des investissements en cours de réalisation dans la Région.

### **3-1-2- Analyse de l'enveloppe minimale**

#### **A- Investissement par type de Collectivité Locale**

Les investissements prévus dans le cadre du plan quinquennal (Enveloppe minimale) par l'ensemble des Collectivités Locales formant la Région s'élèvent à 2.505.583.181 Dh .

**Tableau 3: Répartition du nombre de projets nouveaux et des investissements par nature de commune**

Type de Collectivité	Nombre de projets	Montant	%
Région	20	150.818.620	6,02%
Provinces	263	251.019.879	10,02%
Cté Urbaine	27	491.240.000	19,61%
Communes Rurales	1.733	949.918.627	37,91%
Communes Urbaines	255	662.586.055	26,44%
<b>Total</b>	<b>2.298</b>	<b>2.505.583.181</b>	<b>100%</b>

Ainsi, les Communes Rurales participeront avec un investissement de 949.918.627 Dh, soit 38% des investissements prévus.

Pour sa part, la Communauté Urbaine de Marrakech

mobilisera une enveloppe financière de 491.240.000 Dh pour la réalisation de 27 projets, soit 20% du volume des investissements prévus dans le cadre du plan quinquennal.

Les Assemblées Préfectorales et Provinciales, ont réservé 251.019.879 Dh, soit 10,02% des investissements globaux prévus dans la Région.

Quant à l'Assemblée Régionale, elle a réservé 150.818.620 Dh de son budget, soit 6% des investissements globaux prévus dans la Région Marrakech Tensift Al Haouz.

### **B- Analyse par source de financement**

Le montage financier des projets prévus pour être réalisables par les finances des collectivités relevant de cette Région se présente comme suit :

- 50,03% représentent les ressources propres et les ressources affectées;
- 25,16% au titre d'autres ressources à mobiliser dans le cadre des comptes d'affectation spéciale ou dans le cadre de partenariat;
- 14,57% proviennent des emprunts contractés principalement auprès du F.E.C;
- 9,52% représentent la TVA;
- 0,71% au titre de dons.

**Tableau 4: répartition de projets d'investissements  
par secteur d'intervention**

<b>Secteurs</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de projets</b>
Equipements sociaux	199.015.543	7,94%	205
Equipements éducatifs et de formation	22.245.307	0,89%	113
Distribution eau	192.325.346	7,68%	536
Distribution électricité	405.612.887	16,19%	222
Assainissement solide	53.224.017	2,12%	35
Assainissement liquide	49.750.501	1,99%	23
Transport Urbain	1.559.001	0,06%	7
Equipements spécialisés	603.369.244	24,08%	263
Vicinalité et routes secondaires	191.441.431	7,64%	270
Aménagements communaux	359.717.114	14,36%	348
Voirie et éclairage public	256.037.550	10,22%	136
Bâtiments administratifs	171.285.240	6,84%	140
<b>Soit au Total</b>	<b>2.505.583.181</b>	<b>100%</b>	<b>2.298</b>

Il ressort du tableau ci-dessus l'importance que revêt les actions inscrites dans le plan et qui restent à entreprendre par les élus locaux dans les secteurs primordiaux en relation très étroite avec la promotion et l'amélioration des conditions de vie des populations de cette Région, car cette répartition sectorielle révèle la prédominance des secteurs d'infrastructure de base, avec plus de 54% des investissements prévus, à savoir les équipements spécialisés, la distribution de l'électricité en particulier dans le milieu rural, ainsi que les différents aménagements communaux avec respectivement 24,08%, 16,19% et 14,36% des investissements prévus dans le cadre du plan quinquennal.

**Tableau 5: répartition de projets nouveaux selon la nature de la commune et l'année.**

<b>Collectivités</b>	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2003-2004</b>
Région	45.668.592	26.287.507	21.287.507	21.287.507	36.287.507
Provinces	51.026.107	68.539.600	50.003.508	47.361.012	34.089.652
Cté Urbaine	44.100.000	65.325.000	138.005.000	124.785.000	119.025.000
C.Urbaines	179.036.900	138.953.194	129.070.679	129.771.321	85.753.961
C.Rurales	221.902.510	238.243.594	179.154.270	149.578.637	161.039.616
<b>Total</b>	<b>541.734.109</b>	<b>537.348.895</b>	<b>517.520.964</b>	<b>472.783.477</b>	<b>436.195.736</b>

La première année du plan 1999-2000 connaîtra la part la plus importante de l'investissement, ceci serait dû principalement aux crédits de report et aux excédents de recettes prévisionnelles. Le montant prévu se chiffre à 541 Millions de Dirhams, soit 22% des investissements prévus au cours du plan.

Cette première année, les Communes Urbaines participeront à l'investissement à hauteur de 179 Millions de Dirhams.

Pour les autres années restantes, le montant réservé à l'investissement connaîtra une baisse notable passant de 138 Millions de Dirhams, part des Communes Urbaines dans les budgets en 2000-2001 à 86 Millions de Dirhams en 2003-2004, soit une régression de 52% durant la période du plan.

Les Communes Rurales réserveront une enveloppe financière de 221,9 Millions de Dirhams la première année du plan, soit 40% des investissements prévus pour l'année 1999-2000.

Cette part ne sera que de 161 Millions Dirhams la dernière année du plan, soit une régression de 27%. Ceci serait dû

essentiellement à l'importance de l'endettement de ces communes dont la part la plus importante servira au remboursement des prêts contractés.

D'autre part, les investissements des Assemblées Préfectorales et Provinciales suivront une allure régressive à partir de la troisième année du plan, ils passeront de 68,5 Millions de Dirhams en 2000-2001 à 50 Millions de Dirhams en 2001-2002 pour atteindre 34 Millions de Dirhams en 2003-2004, soit une régression durant la période du plan de 50%.

La Communauté Urbaine de Marrakech participera avec un volume d'investissement de 44 Millions de Dirhams pendant la première année du plan, ce volume connaîtra un maximum au titre de la troisième année avec un montant de 138 Millions de Dirhams pour régresser jusqu'à 119 Millions de Dirhams la dernière année du plan.

En terme de moyenne annuelle réservée à l'investissement durant la période du plan, les Communes Rurales participeront avec 190 Millions de Dirhams, suivies par les Communes Urbaines avec 133 Millions de Dirhams, la Communauté Urbaine de Marrakech avec 98 Millions de Dirhams, les Préfectures et Provinces avec 50 Millions de Dirhams, et en dernière place l'Assemblée Régionale avec 30 Millions de Dirhams.

### **3-2- L'analyse de la banque de projets**

Afin d'attirer l'attention sur le déficit en matière d'investissement au niveau de la Région Marrakech Tensift Al Haouz, les Collectivités Locales ont présenté chacune dans le cadre de son plan de développement une banque de projets dont le financement reste à rechercher.

Cette banque de projets contient 1.381 projets pour un

coût global de 3.387.233.026 Dh.

**Tableau 6: répartition sectorielle du coût  
de la banque de projets**

Secteurs	Montant	%
Equipements sociaux	330.656.875	9,76
Equipements éducatifs et de formation	99.881.000	2,95
Distribution eau	285.312.950	8,42
Distribution électricité	461.205.890	13,62
Assainissement solide	87.569.440	2,59
Assainissement liquide	10.050.000	0,30
Equipements spécialisés	330.660.350	9,76
Vicinalité et routes secondaires	591.985.640	17,48
Aménagements communaux	830.153.741	24,51
Voirie et éclairage public	295.154.568	8,71
Bâtiments administratifs	64.602.572	1,91
<b>Soit au Total</b>	<b>3.387.233.027</b>	<b>100</b>

Ainsi, les secteurs d'équipement identifiés comme étant les plus déficitaires sont les aménagements communaux avec 24,51% des besoins prioritaires en matière d'infrastructure, les vicinalités et les projets de construction de routes et plus particulièrement en milieu rural avec 17,48% ainsi que le secteur de la distribution de l'électricité (travaux de branchement, réalisation des réseaux de distribution..) avec 13,62%.

En conclusion, l'analyse de ces projets démontre clairement le déficit en matière d'équipement qui subsistera à terme du plan 1999-2003 si aucun effort n'est consenti par l'Etat et le Secteur Privé en matière d'investissement et si de nouvelles formules innovatrices en matière de partenariat (Contrat plan, Fonds Régional de développement, Intercommunalité, etc...), de gestion déléguée ou de concession n'ont pas été explorées, étudiées et adaptées aux spécificité régionales et locales dans le

secteur du management et de la gestion des équipements à réaliser dans le cadre de ce plan.

L'adoption de ces nouvelles formules de gestion est de nature à soulager les entités décentralisées du fardeau financier de réalisation et d'exploitation tout en conservant des services de qualité et à moindre coût.

<b>ARTICLE 7 : RÉGION DE MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ</b>	<b>325</b>
<b>1- LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE</b>	<b>328</b>
<b>2- LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>337</b>
<b>3 – PROGRAMME D’ACTION</b>	<b>342</b>